



ÉCOUTEZ LA FORET QUI POUSSE

Numéro 37 / Printemps 2026

Édito

Les balades de l'ASP

Partenariat Jeunes et Cité

Attirer les chouettes Effraies
sans frais !

Le frelon asiatique

Le saviez-vous ?



La lettre d'information trimestrielle de l'association de sauvegarde et de promotion de la forêt de Haye



EDITO

Hidrellez en Haye

Par Yves MARULA

Immortelle nature, cette année tu renais encore,
Les gelées se retirent, la Haye enfle ses beaux habits
Tout le vivant se met en place pour un nouveau décor
Au loin, perché, un virtuose entame sa faible mélodie

Tandis qu'au crépuscule, les sous bois sentent l'humus sénescer
Aux aurores, les lisières scintillent de mille perles printanières
Bientôt, les ardentes butineuses entameront un ballet bruissant
déjà, des pointes vertes et pâles naissent jusque dans les ornières

A l'Hidrellez* nous fêterons le printemps radieux et triomphateur
Oublions l'hiver, oublions les pilleurs de bois et abatteurs malvenus
Charmante saison, exaltons nous de ton renouveau bienfaiteur
Admirons, profitons, car trop tôt reviendront frimas et troncs nus

Que j'aime parcourir ton ombrage vert tendre, ma belle Haye
Sous ta voûte tranquille, des amours naissants au fond des nids
Aux fonds de Monvaux, où l'homme ne va pas, de vie, rien que le geai
Mais bientôt, peut être, des chablis, se dérochant, un loup honni ou béni

*Hidrellez : fête originaire d'Anatolie fêtant l'arrivée du printemps.





Les balades de l'ASP



SORTIE OISEAUX

Samedi 28 février

PAR JORIS DUVAL DE COSTER

La sortie du 28 Février en forêt de Haye a permis à notre groupe de 30 personnes de découvrir en matinée les premiers oiseaux chanteurs forestiers, dans le secteur de Maron, par une météo fraîche et faiblement nuageuse. Nous avons commencé la balade en remontant tranquillement le fond de Monvaux, puis en cheminant sur le sentier assez pentu du Grand Vallonnier, avant de couper rapidement par le plateau dans le secteur du Saut du Cerf. A partir de là, nous avons pu rejoindre la route de Villers, puis redescendre en pente douce vers le Fond de Monvaux, en une petite boucle de près de 4 km.

Chemin faisant, une bonne dizaine d'espèces d'oiseaux a été observée – surtout par le chant, notamment celui de la *Grive musicienne*, si caractéristique avec ses strophes répétées par trilles : « *Tititu-tititu-tititu, tuta-tuta-tuta, witou-witou-witou...* ». Malgré quelques boisements de hêtres très favorables (futaies de grands arbres âgés), une seule espèce de pics a été observée (*Pic épeiche*), mais pas la *Sittelle torchepot*, pourtant potentiellement présente dans le secteur.



En revanche, plusieurs autres espèces fréquentant aussi les parcelles en régénération (jeunes arbres)

ont été entendues, comme le *Rougegorge familier*, le *Merle noir*, la *Mésange charbonnière*, le *Geai des chênes*, la *Corneille noire*, le *Pinson des arbres*, le *Pigeon ramier*, le *Grimpereau des jardins* et le *Troglodyte mignon*.

La flore forestière, tout juste en cours de réveil après la période hivernale, nous a offert quelques belles stations d'*Ail des ours* et de *Pervenches*, ainsi que les toutes premières fleurs de *Scilles* à deux feuilles et d'*Anémones des bois*. Ce parcours nous a également permis d'observer plusieurs beaux *Lierres* grimpant le long de quelques grands hêtres de fond de vallon, tout en rappelant leur très important rôle écologique et alimentaire pour la faune sauvage et pour la biodiversité forestière (fleurs et baies nourricières aux périodes de disette ; feuilles et branches servant d'abris aux insectes, aux oiseaux et aux mammifères ; temporisation de la température et de l'hygrométrie du sous-bois ; participation au stockage du carbone en forêt via ses feuilles).

Dans le Grand Vallonnier, nous avons eu la surprise et la tristesse de découvrir le cadavre assez frais d'un Renard roux, sans que la cause de sa mort ne puisse être identifiée (peut-être un empoisonnement) ...

Différents types de peuplements forestiers ont été parcourus, à des stades divers du cycle habituel d'exploitation sylvicole : parcelles jeunes en régénération après coupes définitives ; parcelles plus âgées exploitées en futaie régulière ; parcelles d'âges différents en libre évolution – c'est-à-dire sans aucune exploitation forestière. Dans ce dernier cas, il s'agissait de la **Réserve Biologique Intégrale du Fond de Monvaux**, gérée par l'ONF, que nous avons longée sur quelques centaines de mètres dans l'avant-dernière partie de la balade. L'occasion de se rappeler que la forêt n'est pas qu'une source de bois d'œuvre ou de chauffe pour l'activité humaine, ni qu'un lieu de balade pour nos loisirs, mais également un espace sauvage en soi, lieu de vie d'une multitude d'espèces vivantes (vertébrés, invertébrés, plantes, champignons et microorganismes), dépendantes de forêts vivantes, diversifiées et où le bois mort au sol et sur les arbres est d'une importance cruciale (pour le cycle des nutriments, du carbone et de l'eau).

La matinée s'est terminée par un sympathique jus de l'amitié offert par l'association, en attendant de prochaines balades en Forêt de Haye !



SORTIE PROTOHISTORIQUE DU CAMP D’AFFRIQUE

Samedi 22 Novembre – Samedi 21 mars

PAR BERNARD GUENIOT

La Cité d’Affrique, comme la plupart des enceintes préhistoriques est un éperon barré : le côté qui n’est pas protégé par des défenses naturelles, abrupts ou falaises rocheuses, est défendu par un rempart plus ou moins complexe construit par les hommes (La Fourasse à Champigneulle et la Butte Ste Geneviève à Essey en sont 2 autres exemples). Située en bordure du plateau de Haye entre Messein et Ludres, la Cité d’Affrique, d’une superficie totale de 14 ha est l’une des plus grandes de la région et notamment la plus élaborée et la mieux conservée (schémas ci-dessous)

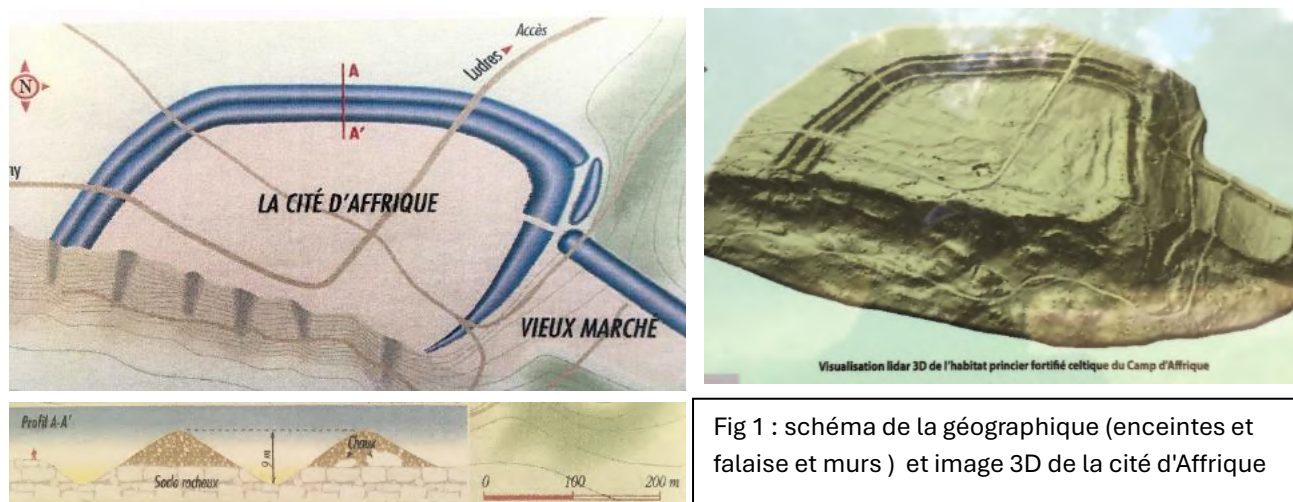


Fig 1 : schéma de la géographie (enceintes et falaise et murs) et image 3D de la cité d’Affrique

C’était fin novembre 2025, après la visite de la carrière de Castine, sous la conduite de Marc Leroy, (archéologue lorrain qui a participé aux fouilles faites dans les années 80-88), que nous sommes allés visiter ce lieu emblématique de la culture celtique en lorraine. M. Leroy nous explique à l’appui d’un panneau descriptif situé à l’entrée (photo 1) que cette enceinte fortifiée très élaborée a été construite par des Celtes au 5ème siècle avant J.C., c’est à dire à l’époque de la construction du Parthénon d’Athènes... Elle se compose d’une enceinte principale de 7 ha presque carrée sise sur le haut du plateau, enclose d’un double rempart et de 2 fossés associés nommée “la Cité d’Affrique” et d’une enceinte annexe plus petite (2 ha) dite “le Vieux Marché” qui s’appuie sur le mur sud de la cité et se délimite par un rempart long de 200m sur le côté nord ((voir schéma ci-dessus et photo 2) ; c’est depuis cette enceinte plus basse d’environ 7m que l’on accédait (par une porte) à la cité proprement dite.



Photo 1 : les explications de Marc Leroy devant le 1^{er} panneau



Photo 2 : Vue des 2 murs et du fossé repris par la végétation

Cette protection (fortification) par un double rempart de 600 m et complétée par 2 murs simples de 250 et 200 m représente un travail gigantesque qui n'a pu être effectué que par une riche société aristocratique avec un objectif de montrer sa puissance. La situation en position de contrôle de la vallée de la Moselle et des voies commerciales renforce cette idée de puissante résidence princière... Si aujourd'hui ces remparts ont l'aspect de simples talus (photo 2), des fouilles menées de 1980 à 1988 ont révélé une construction complexe selon une architecture précise alliant la pierre, l'argile, le bois et la chaux (figure 2) qui a nécessité des techniques avancées, des architectes, beaucoup de travail et une main-d'œuvre nombreuse : il est à noter principalement l'assise de chaux fabriquée in situ (zone 3, photo C et D), le talus de terre et de pierres (zone 4, photo E) soutenu par des pierres bloquées par de la chaux (zone 5, photo F) et surmonté d'un mur de pierres dont il ne subsiste que la base (zone 1, photo A et B). Le rempart est soutenu par un glacis de pierres (zone 6) et bâti sur une assise nivelée (zone 7). L'ensemble, recouvert d'éboulis résultant de la destruction du mur supérieur avait une hauteur d'environ 12 m

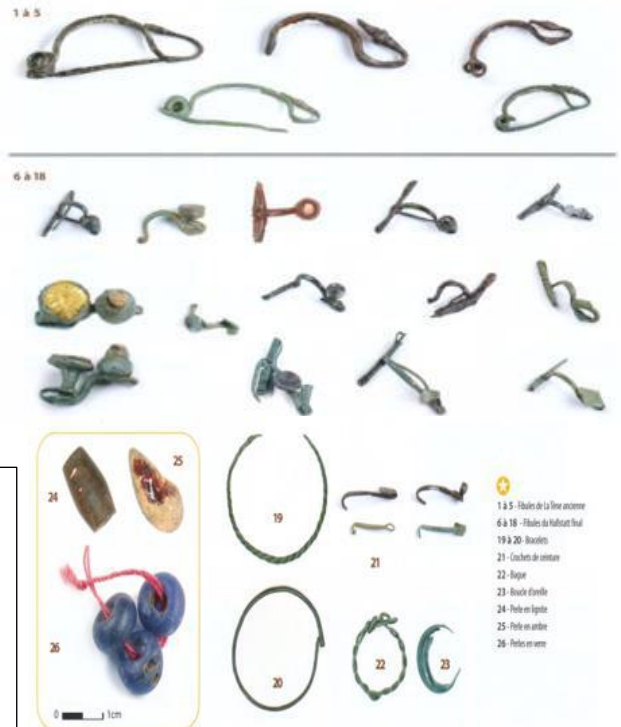


Figure 2 : schéma de la construction des murs de l'enceinte et photos associées des différentes zones du schéma

Les observations et les études en laboratoire ont démontré que cette chaux a été obtenue en chauffant volontairement les pierres calcaires à plus de 1000° dans de simples fours in situ : en plus de la solidité donnée à ces remparts cette technique montre, selon les archéologues, un certain désir de prestige en édifiant un rempart majestueux et impressionnant. Avec 6000 m³ de chaux fabriquée et 40 000 m³ de matériaux déplacés ces fortifications représentent un ouvrage d'ampleur.

Guidé par Marc, nous constatons le bon état des fortifications malgré les 2 millénaires écoulés puis nous parcourons le site pour aller voir l'entrée présumée de l'enceinte principale sur la bordure sud en limite de la falaise et du camp annexe, le bord de la falaise qui montre des empierrements et des affaissements liés à l'érosion ainsi que la traversée (creusement) des remparts lors de la construction de la route militaire dite "ligne stratégique" où se trouve le 2° panneau expliquant la vie de l'époque sur le site.

La Cité d’Affrique est habitée aux 5ème et 4ème siècle avant notre ère : les fouilles archéologiques (trous de poteaux, pierres de soubassement, restes de poteries, empièremments) ont permis de localiser des habitations en général rectangulaires sur tout le pourtour de la cité, le long de l’enceinte intérieure et en bordure de la falaise. Ces constructions, pouvant abriter des centaines de personnes, sont soit des résidences soit des ateliers (métallurgie, travail du bois, confection de vêtements, de céramique ou de bijoux) comme le montre tous les vestiges de petits outils (aiguilles à chas, fusaioles, poinçons, serpettes), d’objets domestiques (tranchets, rasoirs, objets de toilette en fer), de bijoux (bagues, perles, boucles d’oreille, épingles de voile, fibules en or travaillées et souvent ornées) ou encore d’armes (pointes de flèches ou de javelots) retrouvés sur le site et notamment lors de la fouille archéologique méthodique d’une zone de 400 m² de sol dans la zone sud-est de la cité : la plupart de ces objets (figure 3 ci-dessous) sont visibles au musée de Toul.



On retrouve des objets identiques en Allemagne, Suisse, Alsace, Bourgogne (Vix), régions qui procédaient de la même culture celtique. Les matériaux qui composent ces objets ont parfois des origines éloignées (ambre des pays nordiques, perles italiennes, etc) qui dénotent des échanges commerciaux importants et lointains.

D’autres vestiges (meules, grands couteaux, ossements d’animaux domestiques en abondance) indiquent l’existence d’une activité agricole de subsistance qui devait inclure la culture des céréales, l’élevage d’un cheptel important (porcs, bovins, ovins) et la fabrication de fromages (tessons de poterie type faisselle). La nature de certains objets de toilettes, des parures et des bijoux confirme la présence dans cette cité “d’Affrique” d’une riche société aristocratique de princesses dont la présence est connue par ailleurs dans la région (tombes princières de femmes dites “tombes à char” de Diarville et Marainville-sur-Madon retrouvées dans des tumuli à seulement 25 km de Ludres ou au-delà comme en Bourgogne (tombes et vase de Vix) et en Allemagne (riches tombes princières de Hochdorf). Habitée à priori de 475 à 320 avant notre ère, la cité d’Affrique est ensuite désertée ; on y retrouve cependant quelques vestiges de l’époque gallo-romaine (monnaies) et mérovingienne indiquant des fréquentations passagères. Un des mystères qui subsiste est l’origine du nom “d’Affrique” donné à cette cité par le comte Nicolas de Ludres dont la maison est originaire de Bourgogne et fait “comte” sur les terres de Ludres et Messein en Lorraine par le roi de France Louis XII : c’est à priori en souvenir de son fief bourguignon de Frolois où se trouve une cité dite Mont Affrique (de affriqué = escarpé) et ainsi à partir de 1550 les héritiers de la Maison de Ludres s’appelleront “Comte de Ludres et d’Affrique”.

NB : pour en savoir plus vous pouvez aller sur le site suivant : <https://www.etudes-touloises.fr/archives/119/art4.pdf>



Partenariat Jeunes et Cité : une belle expérience



Les 16-17-18 février 2026

PAR GHYSLAINE SCHWEIZER

Comme les années passées, l'ASP Forêt de Hays a décidé de renouveler son partenariat avec les jeunes de l'association « **Jeunes et Cité** », association créée en 1972 à la cité des Provinces de Laxou. Aujourd'hui, on dénombre 6 antennes : Laxou-Maxéville, Bassin de Pompey, Vandœuvre-lès-Nancy, Toul, Lunéville et un Pôle transversal dédié aux 16/25 parmi les plus vulnérables. Le rôle des équipes consiste à proposer une aide et un accompagnement social et éducatif aux jeunes de 11 à 25 ans et à leur famille.

Cette année, **Raphaël, Haron et Chahine**, 11 ans et **Samuel** 13 ans ont accepté de se lever tôt durant les premiers jours de leurs vacances scolaires de février pour venir fabriquer des nichoirs avec des bénévoles de l'ASP. Ils étaient accompagnés de **Julie et Simon**, leurs éducateurs.

Ces journées ont permis aux jeunes de découvrir le monde du bricolage. Ainsi, ils ont appris à scier, clouer, visser, mesurer avec précision, tracer, assembler les différents éléments des nichoirs : 6 pour les mésanges, 4 pour les grimpeaux et un abri pour écureuil.



Le dernier jour fut consacré à la pose des nichoirs en forêt de Haye, au parc de loisirs de Bois-de-Haye. Malgré le froid, la neige puis la pluie, nos jeunes apprentis n'ont pas hésité à grimper à l'échelle pour visser tous ces abris.

Ces journées auront permis de bons moments de convivialité et de partage entre générations. Outre l'apprentissage manuel, les jeunes ont été sensibilisés aux problèmes environnementaux tels que la raréfaction des gîtes naturels pour les oiseaux d'où la nécessité de leur en fournir.

Un grand merci à tous ces jeunes, à leurs éducateurs ainsi qu'aux bénévoles de l'ASP, Sylvie, Ghyslaine, Simon et tout particulièrement **Bernard et Jeff** qui ont réalisé un travail conséquent en amont.

RDV est pris en automne afin de vider les nichoirs, souhaitons qu'ils aient tous permis, comme l'an passé, d'abriter des petits.



Attirer les chouettes Effraies sans frais !



PAR GHYSLAINE SCHWEIZER

Chargé des missions faune, prédation et ruralité auprès de **Meuse Nature Environnement** en même temps que président de l'association **AssoButeo, Sébastien Lartigue** est un éthologue passionné doublé d'un fervent défenseur des rapaces diurnes et nocturnes. Très engagé dans la préservation de la faune sauvage menacée de nos campagnes, Sébastien et son association ont choisi d'aider tous les rapaces qui connaissent des jours difficiles.



Comme par exemple, la **chouette Effraie** ou l'**Effraie des clochers** qui tient son nom de son cri particulier et de son mode de vie nocturne qui peuvent effrayer ceux qui croisent son chemin. Sa pâleur lui a aussi valu le surnom de *Dame blanche*. Sa tête est blanche en forme de cœur et ses yeux sont noirs. Ses parties inférieures sont blanches tachetées. Les parties supérieures des ailes et de la queue sont chamois dorées, finement ponctuées de gris pâle, blanc et noir. Le dessous des ailes est entièrement blanc.

La chouette effraie se nourrit de rongeurs (campagnols, mulots, musaraignes), elle ne dépèce pas ses proies. Une fois la digestion effectuée, elle rejette une pelote formée de débris non digestibles (poils, os). Ses yeux noirs font qu'elle ne peut chasser que la nuit ou en fin de journée. Les rapaces aux yeux orange comme le Hibou Moyen-Duc ou Grand-Duc, ou aux yeux jaunes comme la chouette Chevêche sont moins gênés par la lumière du jour.

La chouette Effraie commence à chercher un endroit où faire son nid en décembre puis elle niche au printemps et une deuxième couvée peut avoir lieu en fin d'été/début d'automne. La taille des pontes et le succès de nidification dépend de la disponibilité des proies principales, il peut donc

avoir des variations considérables d'année en année sur les performances de la nichée. En moyenne, on peut dénombrer 4/5 petits par nichée. Les jeunes restent au nid environ deux mois avant de prendre leur envol. Ils vont ensuite, à leur tour, trouver un lieu de vie adapté, parfois à plusieurs centaines de kilomètres de leurs parents. Malheureusement, sur 10 jeunes, un seul atteint l'âge adulte en moyenne.



C'est une espèce protégée mais elles sont malgré tout menacées de disparition car les endroits où elles peuvent nicher se font de plus en plus rares. Elles nidifient dans des bâtiments anciens assurant un minimum d'espace obscur (granges, greniers, maisons peu fréquentées) mais aussi dans les clochers d'église dont les accès sont de plus en plus grillagés à cause des pigeons.

D'autres menaces pèsent sur ce rapace :

- Les périodes prolongées de froid (elle est très fragile)
- L'utilisation des rodenticides (produits biocides utilisés pour lutter contre les souris, les rats et autres rongeurs).
- Disparition des secteurs où la chouette Effraie peut chasser (prairies naturelles) et modifications des pratiques agricoles (agriculture intensive).
- Circulation routière (collision) : + de 10 000 oiseaux tués chaque année.
- Disparition des vieilles haies boisées et des vieilles constructions agricoles, démolies, modernisées et converties pour d'autres usages.

Nom latin : *Tyto alba*

Taille : 33/39 cm

Envergure : 80/90 cm

Poids : 350g

Durée de vie : 10 ans

Répartition en France : ensemble du territoire excepté les zones montagneuses.

Face à cette dernière menace, l'association de **Sébastien Lartigue, AssoButeo**, a entrepris le projet « Chouettes campagnes » qui consiste à mettre en place des nichoirs, soit dans les clochers d'église, soit sur des poteaux implantés en campagne, entre deux cultures. En 2025, l'association a ainsi contribué à la pose de 64 nichoirs pour toutes espèces de rapaces dont 30 pour chouettes Effraies.



Les nichoirs sont fabriqués en Douglas soit par AssoButeo soit par l'ESAT de Langres. Ils mesurent 75cm long x 50/60 cm haut x 50/60 cm profondeur. A l'intérieur, une cloison permet de protéger le rapace du vent et du froid. Le nettoyage ne se fait que tous les 3 ou 4 ans.



Si vous disposez d'une grange ou si votre commune souhaite accueillir un couple de chouettes Effraies dans le clocher de l'église, Sébastien Lartigue et son association sont à votre disposition pour vous fournir gratuitement un nichoir.

**Vous pouvez le contacter au 06.52.95.25.66 ou par mail :
assobuteo@proton.me**



PAR PATRICK SIBILLE



Introduction

Le frelon asiatique (*Vespa velutina*), espèce exotique envahissante originaire d'Asie du Sud-Est, représente depuis une vingtaine d'années un enjeu écologique, économique et sanitaire majeur en France. Prédateur d'abeilles domestiques et d'autres insectes pollinisateurs, il exerce une pression importante sur la biodiversité et sur l'activité apicole.



Quoi faire en cas de découverte d'un nid ?

En Meurthe-et-Moselle, la conduite à tenir en cas de découverte d'un nid de **Vespa velutina** repose sur un dispositif coordonné entre services de l'État, associations apicoles et collectivités locales.

Voici la procédure recommandée.

➤ **Ne pas intervenir soi-même**

- Ne pas tenter de détruire le nid.
- Ne pas utiliser d'insecticide grand public.
- Ne pas approcher le nid (risque d'attaque collective).



Un nid peut contenir plusieurs milliers d'individus en fin de saison.

➤ **Identifier sans s'exposer**

Avant signalement, vérifier certains éléments :

- Frelon noir avec une large bande orangée sur l'abdomen.
- Pattes jaunes à l'extrémité.
- Nid souvent sphérique ou ovoïde, en hauteur (arbres, toitures), parfois sous abri au printemps (nid primaire plus petit).

En cas de doute, il vaut mieux signaler quand même : la validation est faite par des référents.

➤ **Signaler le nid**

En Meurthe-et-Moselle, il faut :

- Utiliser la plateforme de signalement du Conseil départemental

- ou contacter le GDSA 54 (Groupement de Défense Sanitaire Apicole : <https://gdsreseau3m.com>, tél : 03 83 93 44 76, ou encore : <https://lefreton.com>)

Le signalement déclenche :

- L'identification de l'espèce,
- La transmission à la commune concernée,
- L'organisation éventuelle de la destruction

➤ **Qui intervient ?**

Selon la situation :

Le maire dispose des pouvoirs de police pour ordonner la destruction si le nid représente un danger.

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de Meurthe-et-Moselle intervient en cas de :

- Danger immédiat,
- Nid sur domaine public sensible,
- Risque pour la population.

Le GDSA 54

- Valide les signalements
- Oriente vers une entreprise spécialisée
- Suit les données départementales



➤ **Coût de l'intervention**

- Sur domaine public : généralement pris en charge par la collectivité.
- Sur propriété privée : à la charge du propriétaire, sauf dispositifs spécifiques mis en place par certaines communes.

Il est recommandé de se renseigner auprès de sa mairie.

➤ **Période optimale d'action**

- Printemps : destruction des **nids primaires** (petits nids) → action la plus efficace.
- Été/automne : destruction possible mais colonie déjà développée.

➤ En résumé

Si vous repérez un nid en Meurthe-et-Moselle :

- Ne pas intervenir.
- Photographier à distance.
- Signaler via la plateforme départementale ou au GDSA 54.
- Attendre la validation et la prise en charge.



CONCLUSION

En une décennie, le frelon asiatique s'est implanté durablement en Meurthe-et-Moselle, passant d'observations ponctuelles à une présence structurée nécessitant une coordination institutionnelle et citoyenne. La participation des adhérents, plus généralement des citoyens, est essentielle pour agir efficacement à l'échelle du territoire. Les personnes disposant d'un jardin peuvent contribuer en installant un piège sélectif et en signalant tout nid suspect à la mairie. Afin de limiter sa prolifération, le printemps est stratégique car les reines fondatrices sortent d'hibernation pour créer de nouveaux nids. Capturer une fondatrice à ce moment-là permet d'éviter la formation d'un nid qui pourrait produire plusieurs milliers d'individus au cours de la saison.

En agissant collectivement, nous pouvons contribuer à protéger nos abeilles, préserver la biodiversité et limiter l'expansion de cette espèce invasive.

Nous vous invitons à participer à une enquête en répondant au questionnaire qui se trouve sur notre site, en 1^{ère} page, dans la rubrique « Actualités » :

<https://foretdehaye.org/actus/questionnaire-observation-et-impact-du-frelon-asiatique-autour-du-grand-nancy/>

Vos observations et retours permettront d'agir plus efficacement sur le terrain et de renforcer la sensibilisation face à cet enjeu écologique.

Le saviez-vous ?

Chaque trimestre, nous vous expliquons l'origine du nom d'un ou de plusieurs lieux de la Forêt de Haye

Autour de l'abbaye de Clairlieu.....

Clairlieu : un site autrefois appelé Amelû puis Amerlieu. Le nom de Clairlieu a été donné par le duc Matthieu 1er en 1152, « Clarus Locus » (clair lieu ou clairière) en latin, lors de l'installation des premiers moines sur le site.

Carrefour GURONSKI (parcelle 230) : du nom d'un ancien prêtre de l'abbaye de Clairlieu, Melchior de Guronski, de son vrai nom, Paul-Théodore HABOURY. Il fut nommé par Louis XV, le 9 février 1768, contrairement au droit d'élection des religieux. Il fit partie des derniers moines de l'abbaye et rejoignit probablement sa Pologne natale.

Bois MENGIN (parcelle 230): Mengin serait le fournisseur des épieux dont se servait Charles III pour chasser le sanglier. Reconnaisant, Charles III lui aurait attribué une partie de la forêt, le bois Mengin.

Bois SAINT-JULIEN (près de la parcelle 233) Nommé « Bois de l'Hospice St Julien » sur une carte de 1879. Tient son nom de l'hôpital St Julien de Nancy, anciennement Hospice St Julien.

Sous le règne du Duc de Lorraine Raoul (1329-1346), l'abbé Wernier fonde, le 2 février 1335, le premier établissement Saint-Julien situé aux numéros 29, 31 et 33 de la Grande-Rue. Devenu trop étroit et étant mal situé, Charles III fait transférer l'Hôpital Saint-Julien au coeur de la ville, sur l'emplacement actuel de la grande poste en 1589, entre les actuelles rues St-Georges et St-Julien.

En 1747, l'hôpital Saint-Julien est agrandi par le Duc Stanislas, roi de Pologne. Sous la Révolution, il prend le nom « d'Hôpital de la Bienfaisance » et abrite en 1790, 113 vieillards et 90 enfants. En 1820, il reprend sa dénomination primitive mais étant spécialisé en hospice de vieillards, il est appelé « Hospice Saint-Julien ». Il fait alors partie des « Hospices Civils de Nancy », dénomination qui regroupe tous les établissements hospitaliers de la ville.

En 1884, la ville décide de déplacer l'établissement hors de la ville pour des raisons d'hygiène. La construction débute en 1897 sur l'emplacement de l'ancien cimetière Saint-Nicolas.



Vestiges Abbaye de Clairlieu
© AzzEddine ZOUAYDI

